

## Communiqué de presse

Paris le 16 octobre 2015

### Reinhart Marville Torre et August & Debouzy sur l'acquisition par Eurofins Scientific du groupe français de biologie médicale Biomnis

**La réalisation de la transaction est intervenue ce mercredi 14 octobre 2015 suite à la décision positive de l'Autorité de la Concurrence rendue le 7 octobre 2015.**

L'entrée en négociation exclusive avait été annoncée le 22 juin dernier et la transaction conclue le 31 août sous réserve des conditions habituelles incluant l'accord des autorités réglementaires et l'information-consultation des instances représentatives du personnel.

Le montant de la transaction s'élève à un prix d'environ 220 millions d'euros.

Avec un effectif de 20.000 personnes et un réseau de plus de 200 laboratoires répartis dans 38 pays, Eurofins Scientific, société cotée à la bourse de Paris (EUFI.PA), est le leader mondial sur les marchés de l'analyse des produits agroalimentaires, pharmaceutiques et de l'environnement. Il figure également parmi les premiers prestataires mondiaux dans les activités de Laboratoire Central, de pharmacologie prédictive, de services génomiques et d'agrosiences.

Biomnis, un des principaux laboratoires indépendants de services de diagnostic clinique spécialisé en France et en Irlande, emploie environ 1.200 personnes et bénéficie de correspondants dans plus de 40 pays. Il a généré un chiffre d'affaires de plus de 220 millions d'euros en 2014, dont les trois quarts dans le domaine de la biologie spécialisée.

L'acquisition de Biomnis conforte l'offre d'Eurofins Scientific dans le domaine des services génomiques et pharmaceutiques. Elle permet également de consolider sa présence croissante dans le secteur des tests de diagnostic spécialisés.

#### **Conseil acquéreur**

[Dominique Dermerguerian](#), avocat associée du cabinet Reinhart Marville Torre, assistée de Charles-Audouin Pascaud, avocat senior et Camille Delaporte, avocat, pour les aspects Corporate ;

[Olivier Goldstein](#), avocat associé du cabinet Reinhart Marville Torre assisté de Romain Desmonts et Guilhem Calzas, avocats, concernant les problématiques fiscales ;

[Antoine Dérot](#), avocat associé du cabinet Reinhart Marville Torre, assisté d'Aurore Bouqueau, avocat, pour les aspects concurrence ;

[Catherine Broussot-Morin](#), avocat associée du département Social du cabinet Reinhart Marville Torre, assistée d'Elvira Martinez et Inès Saad-Ellaoui, avocats.

### **Conseils vendeur**

August & Debouzy conseillait Financière Bio Alfras avec Xavier Rohmer (Associé Private Equity et Tax) et Julien Wagmann (Associé Private Equity) qui étaient accompagnés de Maria Queffelec (Avocat Senior), Pierre Antoine Degrolard (Avocat), Laura Favier (Avocat) pour les aspects corporate ; Hélène Delurier (Counsel), Clara Ferrari (Avocat Senior), Elie Betard (Avocat) pour les aspects tax ; Renaud Christol (Counsel) pour les aspects concurrence. L'équipe était également composée de Benjamin van Gaver (Associé) et Valérie Munoz-Pons (Counsel) – contentieux ; Vincent Brenot (Associé) et Vincent Broustail (Avocat) - public réglementaire ; Alexandra Berg-Moussa (Counsel) et Coralie Vaissière (Avocat) pour les aspects IP/IT et Alexandra Cohen-Jonathan (Associée) et Julien Wlodarczyk (Avocat) pour les aspects assurance et immobilier .

Opléo Avocats conseillait les managers de Financière Bio Alfras avec Erwann le Blevenec.

Bird & Bird conseillait Biomnis sur les aspects droit social avec Alexandra Stocki (Associée), François Debeney (Counsel) et Laura Sultan (Avocat), Anne-Laure Rastoul (Avocat).

Davis Polk conseillait Duke Street avec Georges Terrier (Associé) et Thomas Bourdeaut (Avocat).

Weil Gotshal & Manges conseillait Ardian avec Sandra Beladjine (Avocat).

Cleary Gottlieb conseillait la Financière Bio Alfras avec JY Garaud (Associé).

Skadden conseillait aussi la Financière Bio Alfras avec Ph Derouin (Associé).

### **Contacts presse**

Catherine Delahaye, Responsable Business Development et Communication du cabinet Reinhart Marville Torre – T 01.53.53.44.44 – LD 01.53.53.45.89 – F 01.53.96.04.20 – [delahaye@rmt.fr](mailto:delahaye@rmt.fr)

Aurélie Lustremant, Attachée de presse August & Debouzy – a.lustremant@eliott-markus.com -  
01 53 41 89 98

### A propos de Reinhart Marville Torre

Fondé en 1990, Reinhart Marville Torre est un cabinet d'avocats d'affaires dont les 18 associés interviennent en conseil comme en contentieux auprès des entreprises et de leurs dirigeants afin de les accompagner et de les conseiller dans leur stratégie juridique et judiciaire.

Pour en savoir plus : [www.rmt.fr](http://www.rmt.fr)

#### Nos compétences

- Contentieux / Arbitrage
- Distribution / Concurrence
- Droit des sociétés
- Droit pénal
- Financement
- Fiscalité
- Fusions & acquisitions
- Immobilier / Urbanisme
- Nouvelles Technologies / Informatique
- Private Equity
- Propriété Incorporelle
- Public des affaires
- Responsabilité / Risques professionnels
- Santé / Biotechnologie
- Social
- Sport

#### Données clés

##### Evolution de l'effectif

2000 : 5 associés  
12 avocats

2015 : 18 associés  
dont 7 issus de la promotion interne  
55 avocats

##### Evolution du CA

2000 : 3,9 M€

2005 : 7,5 M€

2014 : 16,4 M€

### A propos d'August & Debouzy

Créé en 1995, August & Debouzy est un cabinet d'avocats d'affaires français composé de plus de 120 avocats et juristes dont 29 associés. August & Debouzy s'attache à offrir aux entreprises l'excellence d'une organisation experte, réactive et transversale, permettant de les accompagner efficacement dans tous les domaines du droit des affaires, en conseil comme en contentieux.

---

Implanté à Paris, Bruxelles et Casablanca, August & Debouzy est également membre fondateur d'un réseau international de best friends qui réunit plus de 45 firmes. Cette présence dans toutes les places économiques mondiales permet de gérer les dossiers internationaux les plus complexes.

[www.august-debouzy.com](http://www.august-debouzy.com)